



PROVINCE DU QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLEOPHAS-DE-BRANDON

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2026

AVIS est, par la présente, donné, par la soussignée greffière trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité que :

Le conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon adoptera le **budget 2026, le 8 décembre 2025 à 19 heure, à la salle municipale au 750 rue principale à Saint-Cléophas-de-Brandon.**

Donnée à Saint-Cléophas-de-Brandon, ce 19^e jour du mois de novembre de l'an deux-mille-vingt-vinq.

Catherine Gagnon

Catherine Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière
